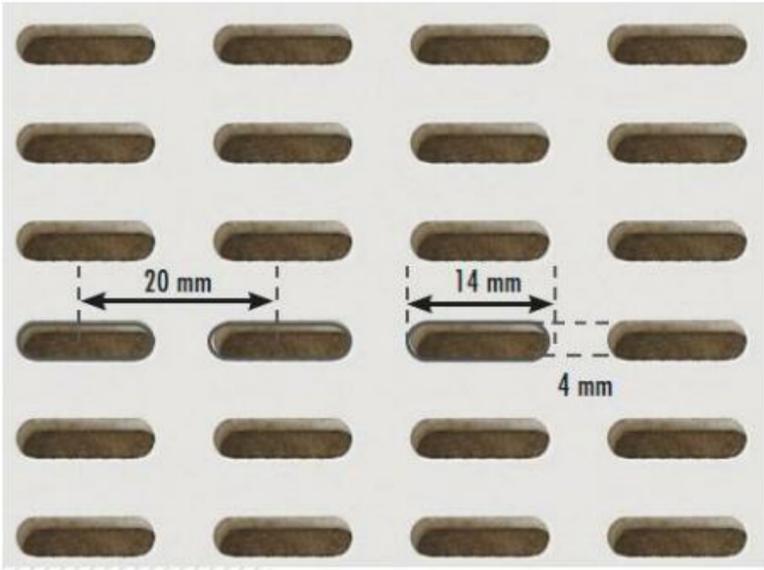


Fiche Composant

Plaque Knauf Delta 4 Tangent T3 L1



Le produit : présentation

Plaque de plâtre Cleaneo® à 4 bords amincis, conforme à la norme NF EN 14190, avec perforations micro-oblongues de 14 mm réparties en 3 bandes de la longueur de la plaque. Elle comporte au dos un voile acoustique pour assurer l'absorption acoustique.

Le produit : pour quoi faire ?

La plaque KNAUF Delta 4 Tangent T3 L1 est destinée à la réalisation de plafonds et contre-cloisons acoustiques dans tous les types de locaux :

- Bâtiments résidentiels
- Etablissements recevant du public,

Caractéristiques :

	Delta 4 Tangent T3 L1
Longueur (mm)	2400
Largeur (mm)	900
Epaisseur (mm)	12.5
Taux de perforation (%)	15.8
Couleur du parement	Ivoire
Type selon NF EN 520	/
NF EN 14190	Oui
Type de bords	4 bords amincis
Code article	267477
Conditionnement (plaques/palette)	50
Masse surfacique (kg/m ²)	9.7
Réaction au feu Euroclasse	A2-s1, d0
Mise en œuvre	Pose ⊥ aux F47 entraxe 600 mm

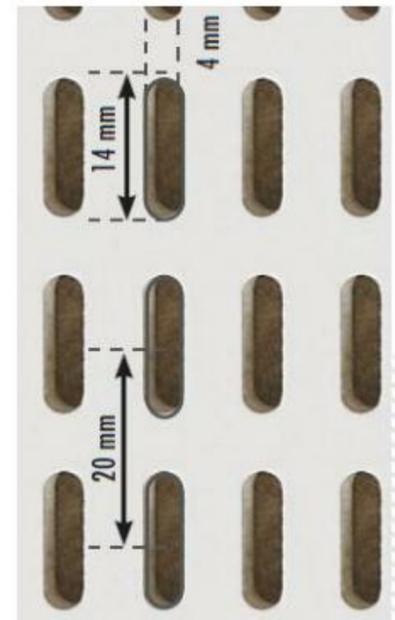
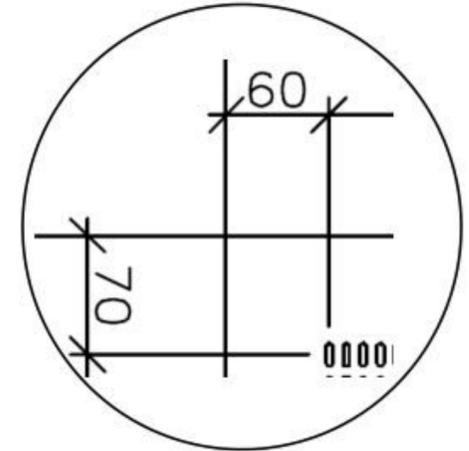
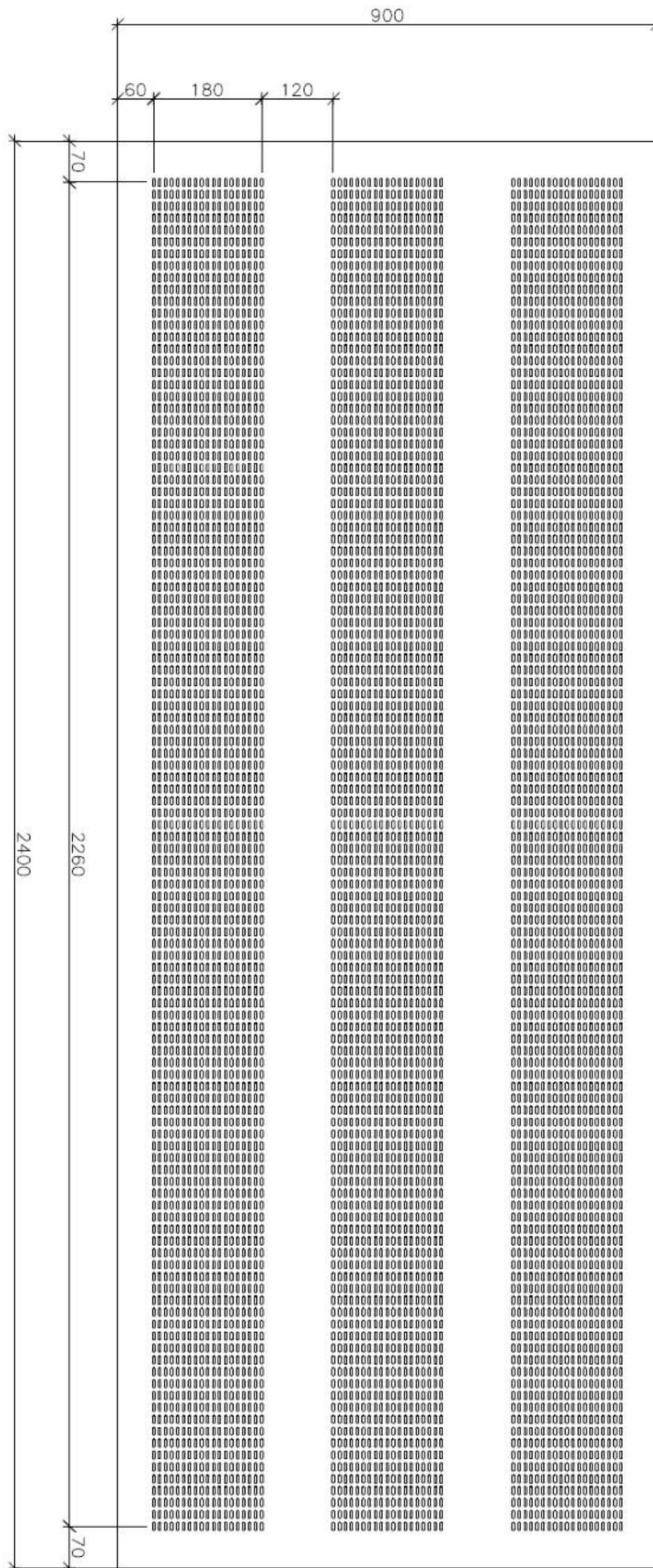
Documents de référence

- Norme NF EN 14190
- Documents encadrant la mise en œuvre :
 - Fiche Système Delta 4
 - DTU 25.41
- PV de réaction au feu :
 - RE 901-0488-80/CL
- RE acoustiques

○ RE DANOlabor

- Déclaration de performance Knauf DoP 0087 Danopanel Tangent
- FDES Knauf Delta et Delta Linear Version A
- FDS Plafonds DELTA – DELTA 4

Position des perforations



La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels